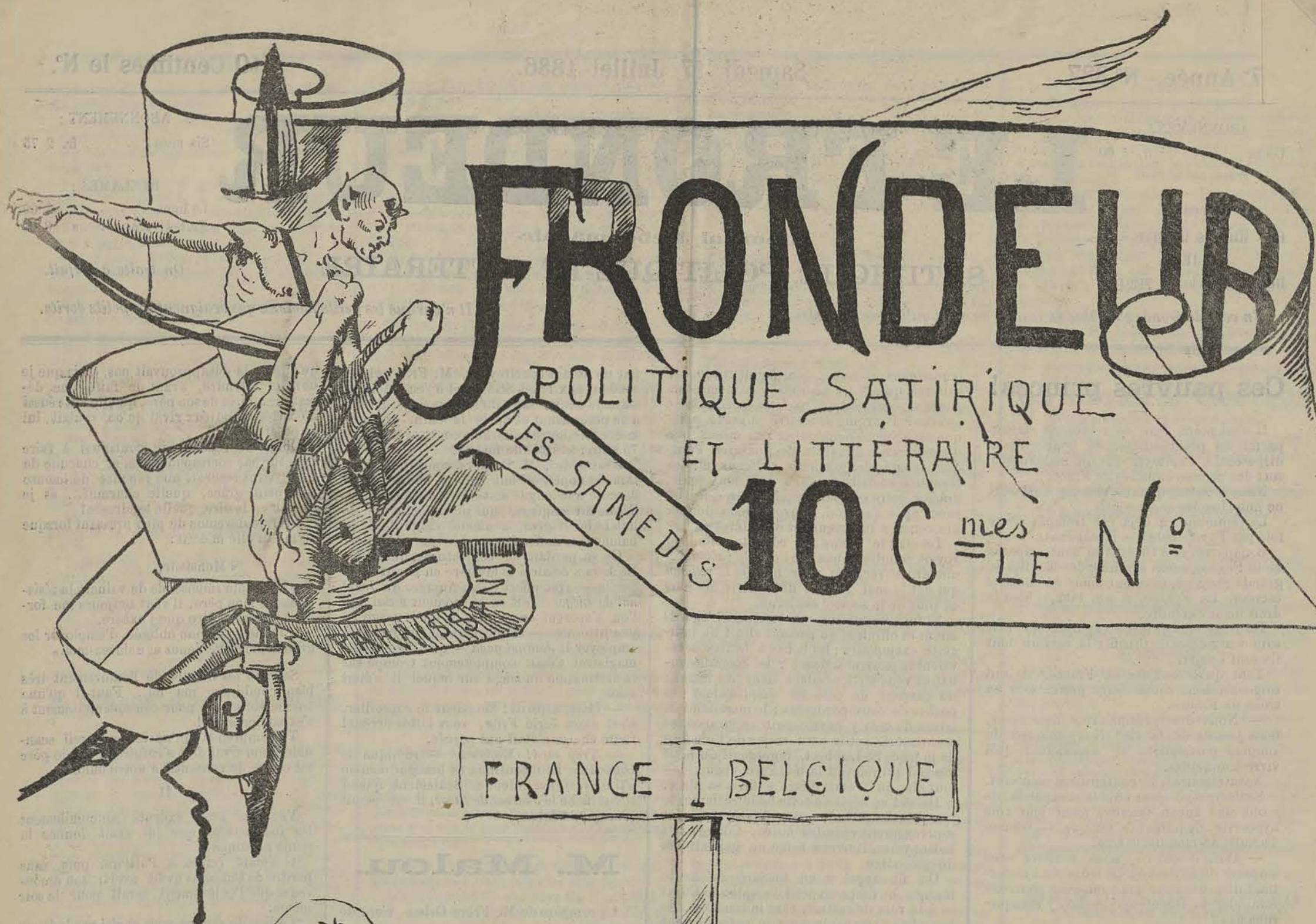




FRANCE | BELGIQUE



Encore un !

ABONNEMENT :

Un an fr. 5 00

Franco par la Poste

Bureaux

12 - Rue de l'Étuve - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :

Six mois fr. 2 75

RECLAMES :

La ligne » 1 00

Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Ces pauvres princes!

Il n'est point rare de rencontrer, même parmi les progressistes, de bonnes âmes disposées à s'apitoyer sur le malheureux sort des princes expulsés de France.

Nous avouons, quant à nous, que ce sort ne nous inspire aucune pitié.

La république a déjà été trompée deux fois par l'hypocrisie des prétendants.

Bonapartes et d'Orléans se sont emparés de la France, ceux-là comme des bandits de grands chemins, ceux-ci comme de louches escrocs. La France, à son tour, a bien le droit de se défendre.

Du reste, les princes expulsés ont pris soin eux-mêmes de justifier la mesure dont ils sont l'objet.

Tant qu'ils ont été en France, ils ont soigneusement caché leurs prétentions au trône de France.

Nous des prétendants, disaient-ils, mais jamais de la vie! Nous sommes de simples particuliers ne demandant qu'à vivre tranquilles.

Naturellement, ils conspiraient en secret.

Seulement, le jour où, étant expulsés, ils n'ont plus aucun intérêt à jouer leur rôle hypocrite, ils jettent le masque — comme Tartuffe au cinquième acte.

Où, disaient-ils, nous voulons nous emparer de la France. Le trône nous appartient de droit et le jour où nous pourrions étrangler la République nous n'y manquerions pas!

Pourrait-on mieux justifier l'expulsion!

Certes, quand l'exil atteint des geus dont il brise la carrière, quand il condamne ceux qu'il frappe à errer misérablement sur la terre étrangère, sans ressources, comme le firent les républicains français sous l'empire, nous plaignons les exilés, mais quand il frappe des princes millionnaires, bien accueillis par toutes les cours de l'Europe et qui vont dépenser à l'étranger l'or extorqué à leur pays, nous n'avons pas de larmes à verser.

Tant pis pour les princes, fallait pas qu'y aillent — comme dit la chanson.

AVIS IMPORTANT

Nous croyons devoir faire remarquer à nos lecteurs que le prix de l'abonnement au FRONDEUR est réduit dans de notables proportions. Il n'est plus aujourd'hui que de

CINQ FRANCS

pour un an et de

Deux francs soixante quinze centimes pour six mois.

Nous prions instamment les personnes à qui nous envoyons le Journal à l'essai de bien vouloir le renvoyer si elles ne désirent pas s'abonner.

Le pauvre overrier!

Il y a quelque temps, cinq avocats cléricaux, absolument inconnus, eurent la fantaisie de s'occuper, eux aussi, de la question sociale, de prendre en mains la défense de la classe ouvrière. C'était là le but avoué; les méchantes langues affirment cependant que ces néophytes, qui ne parvenaient pas à décrocher la moindre affaire au Palais, agissaient simplement dans un but lucratif et que le titre trompeur dont ils allaient s'affubler ne devait servir qu'à battre monnaie. Quoiqu'il en soit, il fut décidé que la feuille serait... indépendante. Quant au titre, il s'imposait : Un journal rédigé par des gens n'ayant jamais travaillé ne pouvait s'appeler que l'Ouvrier belge, afin de mieux dissimuler la personnalité de ses jeunes rédacteurs. Ceux-ci se mirent alors à l'œuvre, inondant les colonnettes de leur feuille d'une prose indigeste, incolore, incohérente et surtout bête. On put lire (ou plutôt on aurait pu lire, car hélas! personne n'achetait la malheureuse feuille) les articles les plus tintamarresques sur la question ouvrière — spécialité du journal — traitée par des gens qui jamais n'avaient eu l'occasion de voir de près de véritables ouvriers. A ceux-ci cependant les meilleurs conseils étaient donnés. « Pourquoi, disait ces bons

jeunes gens, réclamer une augmentation de salaires quand les patrons eux-mêmes ne gagnent plus autant que les précédentes années? Pourquoi se mettre en grève, puisque les chefs ne demandent pas mieux que d'améliorer la situation de l'ouvrier. Pourquoi écouter des journaux radicaux et des meneurs socialistes alors que nous seuls, grâce à notre compétence, à notre connaissance de la question, pouvons vous donner des conseils supérieurs et désintéressés!

Tel était le thème; à côté de cela, on voyait poindre le bout de l'oreille : c'était... une grosse réclame pour la foi et la religion qui ont le seul tort de disparaître de plus en plus de la société moderne.

Et tous les matins, des vendeurs s'égosillaient et offraient au passant ahuri un indigeste exemplaire; les boîtes à lettres recevaient le pauvre et foison; les commissionnaires vous en fourraient dans les mains; les garçons de café en emplissaient les poches de votre pardessus; le marchand de tripes du coin y enveloppait sa graisseuse cochonnerie; et le petit casier de l'inodore de la place St-Lambert, regorgeait du petit journal qui relevait la tête avec orgueil — tout fier qu'il était d'être enfin à sa place.

Hélas! en dépit de cette belle réclame, le journal ne prenait pas. Bientôt les ressources furent réduites à rien. Comme ses homonymes, l'ouvrier belge ne gagnait pas de quoi vivre.

On fit appel à un tonsuré de haute marque, on lança un petit disciple de Cujas — à la voix de castrat, chez le fondateur de la société universelle pour le redressement des fautes, rien n'y fit, la feuille qui venait d'éclore était déjà à l'agonie, c'était en même temps le commencement et la fin. Mais rien ne devait décourager ces vaillants propagateurs de la foi; puisque les cléricaux refusaient d'élever leur enfant, on irait frapper à la porte de ses adversaires politiques. Et c'est ainsi que par une chaude après-midi d'été, on gravissait le sentier tortueux qui mène à la somptueuse demeure d'un sénateur archi-millionnaire et — par extraordinaire — généreux.

Humble, modeste, tout petit, tournant son chapeau entre les mains, prenant un petit air de prédicateur, le rédacteur du journal formula sa demande; fit même un très grand éloge de la personne à laquelle il s'adressait, (qu'en diras-tu, ô Légitime) et finalement réclama quelques francs dans le seul intérêt de la classe ouvrière. Mais la réponse ne se fit pas attendre: avec un flegme tout britannique, le philanthrope pria le pauvre rédacteur tout pleuré, de bien vouloir aller mendier ailleurs. Le « petiot » reprit le train pour Liège et se dirigea vers la demeure d'un ancien conseiller communal libéral.

Il eut le bonheur d'y rencontrer madame; même demande, refus de Mme X.; on insiste; on rérefuse; on réinsiste, alors la dame tire sa bourse, une élégante petite bourse, et remet au malheureux sa généreuse offrande. Sa joie fut si grande qu'il n'osa regarder la pièce; il balbutia quelques paroles de remerciements et s'esquiva au plus vite. A peine eut-il franchi le seuil, il ouvrit la main. « Elle m'a donné cinq centimes », clama-t-il désespéré. Et furieux, il redescendit le mont St-Martin, renversant tout sur son passage.

Ainsi éconduit le pauvre ouvrier n'a plus qu'une ressource pour vivre : que demain, au coin d'une rue, un de ses rédacteurs s'installe, la sebille à la main, en faisant appel à la générosité des passants.

Donnez, âme généreuse, donnez au pauvre avocat, afin qu'il puisse entretenir un pauvre ouvrier sans... lecteur. Dieu vous en récompensera là-haut.

Amen!

FAITS D'ÉTÉ.

A l'entrée de la Taverne de Munich, place du Théâtre, à Liège, est installée une balance que l'on ne peut faire mouvoir que moyennant finance — comme certains hommes politiques.

Pour deux sous, chacun peut savoir combien il pèse.

Plusieurs députés et conseillers communaux qui ont eu la fantaisie de s'asseoir sur la bascule ont été fort surpris en voyant qu'ils ne pesaient pas lourd. De même, plusieurs dames appartenant au meilleur monde ont aussi voulu connaître leur poids et, bien que très dodues, ces aimables personnes ont étonné, par leur légèreté, le public qui se trouvait dans l'enceinte du pesage.

Une expérience intéressante a été faite

par un de nos concitoyens, M. Fr... qui, se rendant aux bains St-Michel à l'occasion du sixième anniversaire de son mariage, a tenu à se peser avant et après le bain. La première fois, notre honorable concitoyen pesait 75 kilos; la seconde fois 68.

Avant-hier, M. Beckers, conseiller à la Cour d'appel, a fait sur la chaise de la bascule une longue station. Chose étrange, l'éminent magistrat, qui ne rappelle que de loin le bœuf gras, a amené l'aiguille de la balance au chiffre formidable de 108 kilos.

On se perdait en conjectures, quand M. Beckers a éclairci le mystère en tirant de sa poche — avec effort — un numéro du Journal de Liège. C'est en ce moment aussi que l'on s'aperçut en voyant à quel usage — peu littéraire — M. Beckers se préparait à employer le Journal gaga — que l'honorable magistrat s'était complètement trompé sur la destination du siège sur lequel il s'était assis.

Mais, sapristi! Monsieur le conseiller, s'est alors écrié Fritz, vous faites erreur! Cette chaise n'était pas percée.

Trop tard! Monsieur — répliqua le conseiller. Et il continua sa besogne comme s'il n'avait rien entendu. Seulement, quand il eut lâché le Journal de Liège, il ne pesait plus que 10 kilos.

M. Malou.

Le compère de M. Frère-Orban vient de mourir.

Cette perte sera vivement ressentie... par M. Frère, qui, désormais, va se trouver fort embarrassé pour jouer, sans son partenaire habituel — la farce clérico-doctrinaire qui fait la joie des bons belges depuis quarante ans.

Certains journaux, citant des traits de M. Malou, rappelle, en s'en étonnant, l'intimité qui existait entre le chef de la droite et le chef de la gauche.

Cette liaison n'avait cependant rien d'extraordinaire. M. Frère et M. Malou étaient au fond, parfaitement d'accord pour gouverner la Belgique de façon à ne point léser les intérêts conservateurs, c'est-à-dire par la corruption et l'abaissement des caractères.

Comme Cincinnatus, M. Malou retournait cultiver ses terres en quittant le pouvoir; seulement, là s'arrête la ressemblance de l'ancien ministre avec les héros de la Rome républicaine, qui conquéraient des empires, gouvernaient l'Etat — et mouraient pauvres.

M. Malou a débuté sans fortune. Il est mort possesseur de vingt millions après avoir été plusieurs fois ministre.

Nous ne citerons pas d'autre trait du grand homme d'Etat que pleurent les actionnaires du grand central.

Celui-là nous suffit!

Un enlèvement.

I

Potinet rencontre son vieil ami Vénardot. POTINET, faisant de grands bras. — Te voici!... depuis le temps... qu'es-tu devenu?... mais quelle mine réjouie!

VÉNARDOT. — Mon ami, mon excellent ami, tu vois devant toi un homme bien heureux... je vais me marier.

POTINET. — Tiens, ça te fait cet effet-là, à toi!... tu as le conjungo gai... Et qui épouses-tu!

VÉNARDOT. — Une délicieuse jeune fille.

POTINET. — Parbleu!

VÉNARDOT. — J'ai fait sa connaissance en voyage; je passais à Poitiers lorsque j'aperçus cette merveille à la promenade. Elle était accompagnée d'une vieille demoiselle à moustaches, — sa tante, je l'ai su depuis — un gardien sévère, un dragon qui ne laisse personne approcher trop près.

Chaque fois que j'adressais une brûlante œillade à la nièce, je rencontrais toujours les yeux furibonds de la tante, — du moins ils me paraissaient tels, car la respectable personne avait des yeux épouvantables.

Il m'avait semblé toutefois que la jeune fille n'était pas trop effarouchée de mes assiduités; alors, la sachant entourée de sa tante et de son père, et désespérant de pouvoir lui parler, je résolus de lui écrire.

Je lui envoyai aussitôt quatre pages brûlantes; je lui dépeignais mon amour et la suppliais de me dire si elle m'autorisait à aller demander sa main.

Le lendemain matin, ô bonheur! j'avais une réponse.

La jeune fille me disait, en substance, qu'elle était très flattée de ma démarche,

qu'elle ne la désapprouvait pas, mais que je devrais attendre, avant de faire une démarche auprès de son père, qu'elle eût réussi à écarter un odieux rival qu'on voulait lui imposer.

Obligé de repartir, je continuai à faire ma cour par correspondance, et chacune de mes lettres recevait une réponse délicieuse — quelle grâce, quelle charme!... et je peux bien le dire, quelle tendresse!

Bref, je devenais de plus en plus pressant lorsque ce matin elle m'écrivit:

« Monsieur,

« Il m'a été impossible de vaincre la résistance de mon père, il veut toujours me forcer à épouser l'être que j'exècre.

« Je me vois donc obligée d'employer les grands moyens. Venez et enlevez-moi. »

Suivent les détails de l'enlèvement très bien combinés, ma foi... Faut-il qu'une femme vous aime pour consentir gaiement à s'expatrier ainsi!

Tu comprends qu'après un pareil scandale, mon rival doit s'enfuir et que le père est obligé de consentir à notre union.

II

Vénardot avait exécuté ponctuellement les instructions que lui avait donnée la jeune personne.

Il s'était rendu à Poitiers, puis, sans perdre de temps, il avait averti son amoureux que l'enlèvement serait pour le soir même.

Le lieu du rendez-vous choisi par la jeune fille elle-même, était un petit carrefour désert et très sombre.

La nuit était obscure en diable, et pour surcroît de précaution, Vénardot devait attendre minuit, heure à laquelle on éteint les becs de gaz municipaux.

L'heureux garçon avait loué une voiture ainsi qu'il était convenu; le cocher avait du reste une bonne tête de conspirateur endormi.

Quant aux chevaux, ils n'avaient pas l'air plus réveillé que leur conducteur.

Enfin on se rendit cahin-caha au carrefour, et le véhicule s'arrêta.

Vénardot ahuri, n'y voyant goutte, frappa trois coups dans ses mains.

A ce signal, une forme vague parut se détacher du mur et s'approcha de la voiture dont la portière était ouverte.

— Enfin te voilà, ange, te voilà! s'écria Vénardot.

— Chut! dit-elle, Et elle monta dans la voiture.

Le cocher fouetta ses chevaux et le véhicule s'ébranla lentement, emmenant les deux amoureux.

III

Quelques jours après, Potinet rencontra l'ami Vénardot sur le boulevard.

Mais cette fois Vénardot n'avait point l'air conquérant qu'il arborait lors de la première rencontre. Il semblait piteux et tout contrit.

Potinet en fut frappé.

— Bigre! se dit-il, ça ne va pas du tout.

Et interpellant Vénardot qui allait passer sans s'arrêter :

— Eh bien! lui dit-il, comment va?

— Mal, mon ami, répondit Vénardot d'une voix lugubre.

— Ah bast! Tu ne te maries plus?...

— Si, hélas!

— Pourquoi ce soupir?

— Ah! quelle affreuse aventure!

— Narre, mon ami, narre; jadis au collège je ne pouvais pas souffrir les narrations, mais venant de toi elles m'intéressent.

— A quoi bon?... puisque tu ne pourras apporter aucun remède à ma peine.

— Ta fiancée ne t'aimerait pas!

— Je crains que si.

— Eh bien! quoi alors?... toi qui étais si amoureux, tu dois être enchanté.

Vénardot parut faire un effort sur lui-même :

— Ecoute, dit-il, tu es mon ami, je puis bien te confier mes chagrins... c'est une lamentable odyssée que j'ai à te raconter.

Tout s'est passé suivant le programme tracé d'avance. Hélas! L'enlèvement a eu lieu dans l'obscurité la plus complète.

Quand le véhicule s'est ébranlé et que j'ai senti ma douce fiancée à côté de moi il me semblait que j'emportais du bonheur pour toute la vie.

Elle était toute tremblante et restait silencieuse : tu penses si je profitais de la circonstance pour lui parler de mon amour.

Ses soupirs seuls me répondaient.

Enfin la voiture s'arrêta non loin de la ville, devant une maison isolée où j'avais retenu une chambre.

Une fois descendu, je voulus frotter une allumette, elle m'arrêta :
— De grâce, dit-elle à voix basse, respectez ma pudeur.

J'y consentis, mais c'est tout ce que je respectais.

— Enfin, m'écriai-je un instant après, énième de bonheur, ô ange ! maintenant rien ne peut plus nous séparer, tu es à moi définitivement, il faudra bien qu'on consente à notre union.

— Oh ! oui, Arthur, s'écria-t-elle.
En même temps elle se leva, et alluma la bougie.

J'allais donc pouvoir contempler le visage de ma rougissante fiancée.

Je lève les yeux.

Horreur !
C'était la vieille — la tante à moustaches.

Je voulus m'enfuir, impossible ! la porte était fermée à clef.

J'essayais de nier, il y avait des témoins.

Elle en avait aposté de tous côtés.

Bref, si je ne m'exécute pas, on me menace d'une poursuite devant les tribunaux de mon pays, la famille m'a sommé péremptoirement de réparer ce que j'avais endommagé.

Et je vais réparer, tandis que la jeune fille que je croyais enlever en épouse un autre.

Toutes les lettres que je lui envoyais, c'était la vieille qui les recevait et qui me répondait.

Horrible !
Enfin, il y a le divorce.

JULES DEMOLLIENS.

A propos d'adjudications

On se souvient que, dernièrement, une interpellation a été adressée à M. Stévant, échevin des travaux de la ville de Liège, au sujet de la façon irrégulière dont a été faite l'adjudication de l'entreprise de la construction d'un château d'eau à S^{te}-Walburge.

C'est le 30 avril, à midi, que les soumissions furent ouvertes et lues publiquement par M. l'échevin Stévant. Ces soumissions étaient au nombre de quatre. Or, deux soumissions nouvelles, arrivées plus tard, furent acceptées ensuite contrairement à toutes les prescriptions relatives aux adjudications.

C'était une irrégularité, mais comme M. Stévant avait déclaré que cette dérogation aux règles admises était le résultat d'une simple erreur matérielle, provenant de la confusion faite entre diverses adjudications qui avaient lieu le même jour, nous avons cru inutile d'entretenir le public de cette affaire.

Seulement, aujourd'hui, nous recevons un numéro de la *Chronique des Travaux publics*, qui revient de nouveau sur cette affaire en des termes qui, selon nous, rendent nécessaires des explications complémentaires.

Voici comment s'exprime la *Chronique des Travaux publics* :

Une adjudication irrégulière.

Le 30 avril, l'Administration communale de Liège a fait procéder à trois adjudications distinctes : une de ces adjudications concernait la construction d'un château d'eau à S^{te}-Walburge.

Pour cette dernière, quatre soumissions, ayant été régulièrement déposées, furent ouvertes et lues publiquement par l'échevin des travaux publics.

Voici quelles étaient ces soumissions :

- | | |
|--|------------|
| 1 ^{re} Robert, à Liège . . . | 28,518 fr. |
| 2 ^{de} Petry, à Liège . . . | 17,536 » |
| 3 ^e D ^{re} , à Bruxelles . . . | 16,862 » |
| 4 ^e Lambotte, à Liège . . . | 16,000 » |

Nous ne contestons pas que l'Administration communale de Liège n'eût la faculté de faire un choix entre les quatre soumissionnaires dont on vient de voir les offres et qu'il ne lui fût loisible de déclarer adjudicataire l'un des trois premiers, bien que le quatrième eût, incontestablement, présenté la soumission la plus avantageuse.

Mais ce que nous ne pouvons admettre comme régulier, c'est le droit que s'est arrogé M. l'échevin des travaux publics de Liège d'accepter deux soumissions nouvelles après l'ouverture publique des quatre soumissions publiquement enregistrées !

Or, c'est cependant ce qui s'est fait ; après la clôture du dépouillement de l'adjudication, deux soumissions, irrégulièrement déposées, ont été non moins irrégulièrement admises. Ce sont celles :

- 1^{re} De la Société de Sclessin ;
- 2^{de} De M^{me} V^e Frederix

Ce qui donne à cette affaire un caractère tout particulier de gravité, c'est précisément l'un des deux soumissionnaires accueillis irrégulièrement par l'Administration communale de Liège qui a été, finalement, déclaré adjudicataire.

Ce n'est pas tout : après la proclamation officielle des résultats de l'adjudication du 30 avril et, alors qu'on était encore dans l'ignorance de la décision de l'Administration, l'un des quatre soumissionnaires régulièrement admis — M. Lambotte — ayant, en invoquant sa situation de plus bas soumissionnaire, demandé des prix à la maison V^e Frederix pour la fourniture du réservoir en tôle du château d'eau à construire, reçut la réponse qu'on va lire :

« Liège, le 4 mai 1886.

« Monsieur Lambotte et...

« En réponse à votre lettre du 2 courant, j'ai l'honneur de vous renseigner que, le cas échéant, il me sera agréable de vous faire prix pour le travail que vous m'y proposez, mais je ne crois pas que cette éventualité doive se produire, car vous

n'êtes pas dans les plus bas soumissionnaires. « Agréé, etc.

« P. P^{on} V^e ALPH. FREDERIX.
« (S.) CHANTRAINE. »

La maison V^e Alph. Frederix avait d'excellentes raisons pour prétendre que M. Lambotte n'était pas « dans les plus bas soumissionnaires », puisque sa propre soumission et celle de Sclessin, qui avaient été irrégulièrement admises, comme on l'a vu plus haut, étaient, en effet, plus basses que celle de M. Lambotte !

Mais voici le comble : on nous assure que le porteur de procuration de la maison Frederix, le signataire de la lettre que nous venons de reproduire, est conseiller communal à Liège.

Comme M. Chantraine est, en effet, conseiller communal, il nous semble que l'article de la *Chronique des Travaux publics* ne peut rester sans réponse.

Nous n'avons nulle raison pour créer des ennuis à cet honorable conseiller, mais il nous semble, cependant, que dans l'occurrence, il ne peut garder le silence ; il ne doit pas laisser insinuer qu'il ne se sépare pas absolument sa situation de conseiller communal de celle qu'il occupe à l'établissement Frederix.

Répétons-le, nous ne prenons point parti dans cette affaire, mais nous demandons à être éclairés.

A coups de fronde.

Deux informations publiées à la suite l'une de l'autre par les journaux quotidiens :

— Le prince Victor Bonaparte a été reçu, lundi, en audience privée, par le roi, au palais de Laeken. Il avait été reçu par M. Beernaert la semaine dernière.

— On écrit d'Esschen :

Ce matin, 11 juillet, sur un ordre envoyé de Bruxelles, la gendarmerie a invité à rebrousser chemin et reconduit jusqu'à la frontière, le socialiste hollandais Domela Nieuwenhuis qui, accompagné d'un ami, le sieur Vanderstaet, d'Amsterdam, se rendait à Gand.

On voit quelle différence notre suave gouvernement fait entre les étrangers.

L'un, expulsé de son pays où il se préparait, suivant les traditions de sa famille, à étrangler la liberté, est accueilli avec les plus grands égards. Le roi et le premier ministre le reçoivent ouvertement, au risque d'attirer à la Belgique des difficultés avec la République française. Il est vrai que cet étranger est réactionnaire.

L'autre, au contraire, est un simple particulier qui veut visiter une ville belge. Vite, on le reconduit à la frontière entre deux gendarmes comme un malfaiteur.

Seulement, comme ce particulier est un démocrate, toutes les injustices sont permises à son égard.

Il est dit, dans tous les bouquins officiels, que la Belgique est une terre hospitalière. Possible, mais hospitalière comme l'auberge des Adrets, où les brigands étaient logés gratis — et les voyageurs massacrés.

Nous apprenons de bonne source que M. Frère-Orban a été très satisfait des innombrables témoignages d'admiration que M. Hanssens lui a donné dans le discours prononcé à la *Ligue des Capacitaires*.

Sa sainteté doctrinaire a permis au député jadis progressiste de baiser la mule papale.

— Très bien, mon fils — a dit le pape doctrinaire — je sais que vous avez eu des velléités d'indépendance et de progressisme, mais puisque vous vous repentez, je vous pardonne. Et maintenant allez... et devenez bourgmestre si vous pouvez... je ne m'y opposerai plus !

— C'est bien là-dessus que je comptais, Saint Père, répondit le rénégal.

Et il s'éloigna en plissant l'échine à chaque pas, pour s'exercer.

Echos.

Un jeune pschutteux qui ne porte que des habits anglais, des chaussures anglaises, des chapeaux anglais, a cru de bon ton d'apprendre la langue de Shakespeare pour être complet.

Malheureusement, cette dernière partie de son programme est un peu plus difficile à se réaliser, et cela l'ennuie considérablement.

Enfin, à force de piocher les manuels de conversation, il est parvenu à demander l'heure en anglais à peu près correctement, mais c'est tout ; aussi ne manque-t-il jamais de placer sa fameuse phrase toutes les fois que l'occasion s'en présente.

L'autre jour, il rencontre un vieux monsieur de sa connaissance et s'adresse à lui en lui faisant une impression considérable en lui disant :

— What's o'clock, sir ?

L'interpellé se doutant un peu de l'ignorance du jeune pschutteux, lui répond en latin :

— Nescio.

— Comment, déjà si tard que ça ! répond l'autre avec un aimable sourire.

La langue française.

Un homme embarrassé sur la conduite

qu'il doit tenir, va trouver deux personnes de bon conseil.

La première lui dit :

— A votre place, je n'hésiterais pas, j'irais rondement.

La seconde lui dit :

— A votre place, je n'hésiterais pas, j'irais carrément.

Et c'est absolument la même chose.

Un pochard, avant de sortir du cabaret, s'adresse à son verre.

— Juste retour des choses d'ici-bas, lui dit-il d'une voix empâtée, tout à l'heure tu étais plein, maintenant c'est moi.

En police correctionnelle.

Un témoin s'avance.

Le président :

— Voyons, racontez-nous ce qui s'est passé.

Le témoin :

— Impossible... le secret professionnel, vous comprenez... c'est pour moi un devoir de garder le silence...

— Quelle est donc votre profession ?

— Crieur public.

Les romanciers imaginent parfois des héros bien extraordinaires.

Voici ce qu'on lisait dernièrement dans le feuilleton d'un journal à un sou :

« Ce fut par une sombre nuit de décembre que notre héros vit le jour. »

Avouez que cet aimable enfant montrait dès sa naissance des facultés rares, et qu'on a le droit de tout attendre d'un pareil gaillard.

L'adjudication du gaz.

C'est jeudi à midi que le Collège a procédé au dépouillement des soumissions pour l'entreprise de l'éclairage au gaz.

Trois soumissions ont été déposées. La première émanant de la société française et repoussant certaines conditions du cahier des charges doit d'abord être écartée.

La seconde, celle de M. Somzé, ne pourra peut-être non plus être admise. M. Somzé, au lieu de s'en tenir aux termes du cahier des charges, demande une concession de quarante ans au lieu de trente.

Enfin, la troisième, celle de M. Lauriol, industriel français, rentre absolument dans les conditions du cahier des charges et fait des propositions très avantageuses pour la ville.

En effet, M. de Lauriol offre le mètre cube au prix de 10 centimes 7/8 pour une consommation de six millions et au dessous. Ce prix diminuera à mesure que la consommation augmentera et sera réduit à 10 centimes, le jour où la consommation atteindra le chiffre de 12 millions.

En entendant la lecture de ces propositions, les tenants et aboutissants de la compagnie Orban — qui répétaient à l'envi, avant l'adjudication, que nul entrepreneur ne se présenterait — faisaient des nez de dimensions toutes royales.

Quant à M. Warnant, qui a déclaré qu'il faudrait être un fou ou un filou pour accepter les conditions du cahier des charges, il lui reste à désigner l'établissement de l'Etat — prison ou hospice d'aliénés — dans lequel il désire voir interner M. de Lauriol.

A moins, toutefois, qu'une solution plus logique étant admise, ce ne soit simplement M. Warnant lui-même que l'on envoie en observation à Lièrceux — où ses discours sur le gaz seront écoutés comme il convient.

PUBLICITE

Nous croyons devoir rappeler que toutes les communications relatives aux réclames et annonces que l'on désire faire insérer dans le *Brouet*, doivent être adressées à l'Administration du journal, rue de l'Écluse, 12.

Nous croyons devoir faire remarquer en même temps aux négociants, restaurateurs et en général, à toutes les personnes qui usent de la publicité des journaux, que le *Brouet* — répandu dans tout le pays et en tous cas le plus lu des journaux de Liège — reste, en sa qualité de journal hebdomadaire illustré, en circulation pendant toute une semaine et qu'il est même souvent conservé en collections. On peut donc affirmer que l'annonce dans un seul numéro du *Brouet* équivaut à l'insertion d'une annonce dans un journal quotidien pendant toute une semaine.

Le tarif des annonces est publié en tête du journal, mais lorsqu'il s'agit de plusieurs insertions de notables réductions peuvent être faites.

Le texte d'une annonce doit être adressé le jeudi soir au plus tard à l'Administration, pour être insérée dans le numéro paraissant la même semaine.

Simple Rapprochement.

Oyez donc la jolie nomenclature des moyens employés par les doctrinaires pour combattre les démocrates qui osent défendre le peuple.

« Si quelques hommes s'avisent de se poser en défenseurs des droits de la plèbe, répandez le bruit qu'ils n'agissent que par un vil égoïsme pour se créer une popularité. Insultez-les. Calomniez-les. Faites leur tout le mal possible. Lâchez sur eux une meute de journalistes saisiés. Recomposez, au contraire, ceux qui vous auront aidés dans cette œuvre, donnez-leur de

bons emplois, conférez-leur la croix. De cette façon, vous éviterez qu'on ne soutienne les travailleurs, vous encouragerez ceux qui les outragent, dans leur oppression et leur injustice ; vous rendrez le peuple mécontent et le réduirez au désespoir. »

Quels sont, direz-vous, les radicaux farouches qui ont publié cette sanglante satire des procédés doctrinaires ? Est-ce Volders ou Defuisseaux ? Non.

Tout simplement MM. Graux, Vanderkindere et Buis, qui la firent paraître dans la *Liberté* à l'époque où ils rédigeaient ce journal.

Quels changements, tout de même, les honneurs, les bonnes places peuvent produire sur les hommes politiques.

La librairie Georges

(Vente et location de livres nouveaux)

actuellement située rue du Pont-d'Avroy, sera, à partir du 24 juin, transférée rue de la Cathédrale, 60.

Demandez à tous les vendeurs :

LE BALAI

Brochure satirique par JEAN VOLDERS.
Cinq centimes.

Villégiature. --- Hôtel de l'Ourthe à Durbuy.

Belle situation au bord de la rivière. Promenades pittoresques. Pension, 3 fr. 50 par jour.

Monsieur PAPPY, hôtelier, place du Théâtre, à Liège, a l'honneur d'annoncer sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1^{er} juillet son établissement sera transféré rue Haute-Sauvenière, 2, et prendra le nom d'*Hôtel des Deux Fontaines*. On y trouvera tout le confort et le confortable. Restaurant à prix fixe et à la carte. Table d'hôte à 1 heure. Téléphone, sonnerie électrique. Chambres pour voyageurs et familles.

SPECIALITE :

MALADIES DE LA PEAU
et Maladies syphilitiques
Docteur DU VIVIER
Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège
CONSULTATIONS de MIDI à 2 Heures

Crèmerie de la Sauvenière

BOULEVARD DE LA SAUVENIERE
et place St-Jean, 26.

Etablissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, près le Théâtre Royal.

Tous les soirs, à 8 heures,

Concert de Symphonie

Direction V. DALOZE.

Eclairage à la lumière électrique.

Grands Salons

Pour Sociétés, Noces et Banquets.

JEUX D'ENFANTS.

GRAND DÉBIT DE LAIT

Saison extra — Bock Grüber

Liqueurs et limonades de 1^{er} choix.

Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris
3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISTER ET ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs ! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la *Grande Maison de Parapluies*, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Si le goudron, sous toutes ses formes, si les pâtes et sirops de toute espèce ne vous ont pas guéri de votre rhume, catarrhe, bronchite ou difficultés de la respiration, les *Pilules de Dr Maurice*, de Paris, non-seulement vous soulageront, mais vous guériront en peu de temps. On les trouve à la pharmacie de la Croix-Rouge, de L. BURGERS, Pont-d'Ile, 16, qui les expédie partout franco contre 15 timbres de 10 centimes.

RASSENFOSSE-BROUET

26, rue Vinde-d'Ile, 26.

Plateaux, bécasses pour asperges, fraisières nouveau modèle. Prix exceptionnels de bon marché.

MIGRAINE

Les granules de Dr JUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques : Migraines, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, M. Pont-d'Ile.

Envoi franco contre timbres-poste.

IMPUISSANCE

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression morale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sexuels sont guéries en peu de semaines par les pilules de Dr LOUVET, 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Ile, Liège.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.

CROQUIS D'ÉTÉ

